

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 2 décembre 2021

Situation Parc de l'Alliance

A la suite de l'occupation mardi, d'une bibliothèque municipale par des personnes issues du campement sauvage voisin (parc de l'Alliance, Grenoble), la préfecture, la mairie et la métropole ont coordonné leurs actions pour libérer l'équipement et héberger les personnes concernées. L'objectif était de les mettre à l'abri et d'empêcher toute nouvelle occupation illégale. Certaines d'entre elles avaient en effet déjà fait l'objet d'une mise à l'abri, mais étaient revenues vivre dans le parc de l'Alliance.

Dans ce dispositif, et suite à la libération de la bibliothèque par la police sur demande d'intervention de la mairie, les services de l'État prenaient à leur charge l'organisation d'une mise à l'abri de l'ensemble des personnes occupant le square de l'Alliance, originaires majoritairement de Macédoine et d'Albanie. A ce titre, la Préfecture a affrété, hier en fin de journée, un bus pour transporter les personnes vers un lieu d'hébergement.

Pour autant, ces personnes semblent avoir été dissuadées par les associations militantes présentes sur place, d'accepter l'hébergement proposé. Ces mêmes associations ont ensuite tenté de s'opposer au nettoyage et à la sécurisation du site précédemment occupé dans le square, en dépit de la situation d'insalubrité avérée de ce site.

La police a dû intervenir pour permettre aux engins de la mairie de finalement procéder aux opérations de remise en état de l'espace public.

La préfecture déplore les agissements de ces associations qui ont neutralisé les efforts mis en œuvre par les pouvoirs publics pour trouver une solution d'hébergement d'urgence.

Contact presse
Bureau du Cabinet et
de la Communication Interministérielle